Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2013 - 2015

Octobre 2013

Sommaire

CMEJ 2013 – 2015

Objectifs généraux :

- ❖ Permettre à l'enfant et au jeune de découvrir et de vivre la citoyenneté.
- ❖ Faire découvrir le fonctionnement de notre société.
- ❖ Aider les jeunes à se situer dans leur environnement social et politique.

Objectifs opérationnels :

- ➢ Aborder la notion de projet : de sa découverte à son appropriation.
- ➢ Aider l'enfant et le jeune à se situer entre sphère privée et sphère publique.
- ➢ Aider l'enfant à mieux comprendre le fonctionnement de la vie locale.
- ➢ Créer du lien entre l'enfant et son environnement.

- ➢ Prendre en compte les familles et établir un partenariat.
- ➢ Valoriser l'importance de la prise en compte de l'autre.

- ➢ Apprendre et favoriser l'écoute et la prise de parole.
- ➢ Apprendre à rendre compte.

CADRE DE FONCTIONNEMENT DU CMEJ

- Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes est sous la responsabilité générale de la Commune d'Aire sur l'Adour

- Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 27 mai 1998, a décidé à l'unanimité de la création du C.M.E.J. d'Aire sur l'Adour.

- Le C.M.E.J. d'Aire sur l'Adour a reçu le soutien de Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Landes par lettre le 30 octobre 1998 et de Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports par lettre du 5 octobre 1998.

- La coordination de l'animation du C.M.E.J. est confiée à l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs, sous la responsabilité de son Directeur.

- Un budget municipal spécifique d'investissement permet de financer les projets du C.M.E.J.

- Un budget de fonctionnement est versé à l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs sous forme de subvention permettant d'assurer le fonctionnement.

- Les projets de plus grande envergure qui peuvent émaner des propositions du C.M.E.J. font l'objet d'un travail commun avec les commissions du Conseil Municipal Adultes.

Déroulement des deux ans de mandat

La première année, les enfants et les jeunes vont découvrir la vie d'une commune à travers des visites, des observations, des échanges avec les élus adultes. Ils vont découvrir l'existant. Ils vont également apprendre à rendre compte à leurs électeurs de manière ludique et conviviale. La fin de cette année de découverte sera clôturée par un mini camp. Ils devront s'investir pleinement, tant dans sa préparation que dans son vécu.

L'objet de ce camp aura donc deux objectifs :

- créer un groupe uni à travers une vie collective,
- mettre en application une première démarche de projet.

La deuxième année sera consacrée à construire des projets avec les jeunes élus, en fonction de leurs choix mais aussi des demandes de leurs camarades.

Tout au long des deux années de mandat l'accent sera mis sur la notion d'engagement et de communication.
Un soin sera apporté à maintenir du lien avec les établissements scolaires, les élus et plus largement les habitants.

C'est pourquoi, les élus du CMEJ, en lien avec la médiathèque, participeront à la construction du fond documentaire « jeux vidéos ». Ils auront donc la possibilité de se saisir de cette opportunité pour investir un projet a rayonnement municipal.

De plus, un soin particulier sera apporté au rendu des actions des jeunes élus. Proposition leur sera faite de réaliser une page dédiée au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes dans le bulletin municipal « Vivre à Aire ».

1ère année

- **Découverte des instances municipales.**

  - ✓ Visite de la mairie
  - ✓ Visite des services techniques
  - ✓ Visite des régies
  - ✓ Découverte des différents services : comprendre l'organigramme par des exemples concrets
  - ✓ Faire la différence entre le rôle d'un élu et le travail d'un employé communal

- **Présentation de projets territoriaux.**

  Par exemple :
  - ✓ ZAC de Peyres
  - ✓ Eco Quartier
  - ✓ Visite de la médiathèque
  - ✓ Rencontre avec des associations (Caritatives, sportives, culturelles)

- **Découverte de la mise en vie du bulletin « Vivre à Aire ».**

  - Qui met en page « Vivre à Aire » ?
  - Pourquoi ce bulletin municipal ? Quels besoins ?
  - Pour qui est-il destiné ?
  - Par qui est-il alimenté ?
  -

- **Préparation du mini séjour de fin d'année.**

  - Un cadre est donné.
  - Les jeunes s'approprient le cadre.
  - Ils ont un espace de liberté : gestion d'activités, gestion de la vie quotidienne, gestion d'un budget.
  - Le groupe doit s'organiser pour pouvoir partir. C'est leur premier véritable projet à mener ensemble. Il faudra aller à la recherche d'informations, analyser ces informations, prendre des décisions afin de mettre en vie leur projet. Il faudra prendre en compte des contraintes, écouter les avis et les désirs de chacun.

- **Réalisation de « reportages », de « comptes rendus » de leurs vécus.**

  - Blog
  - Journal ou Rubrique « Vivre à Aire »
  - Affiches
  - Autres …

- **Préparation et vécu des séances plénières.**

- **Comptes rendus à leurs camarades, et mise en valeur de leurs découvertes et de leurs travaux.**

- **Vécu d'un mini séjour de fin d'année.**

2eme année

- **Nouveau point de fait sur l'avancée des projets d'adultes présentés l'année précédentes**

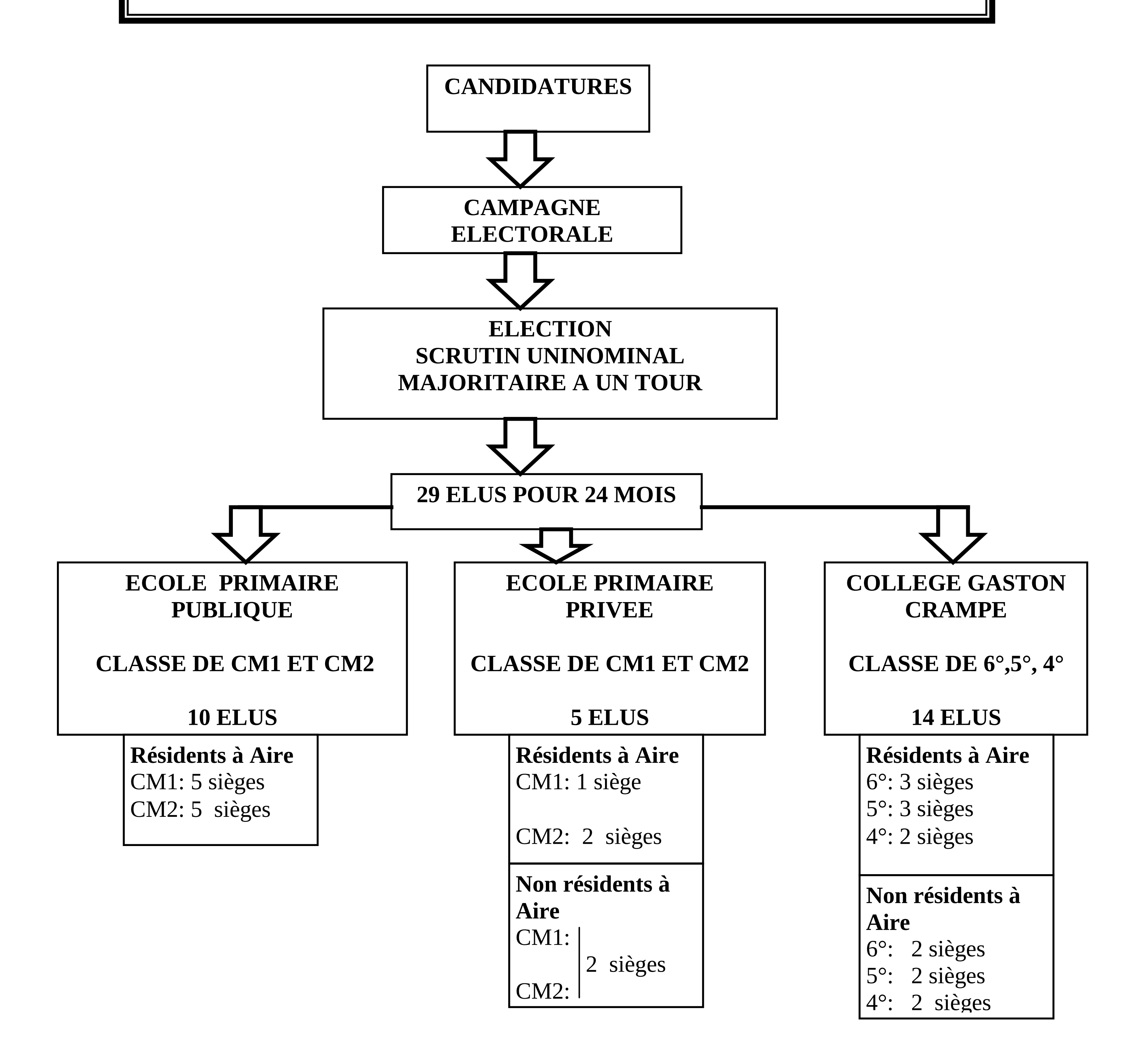
- **Choix de projets, investissement plus prononcé dans la vie locale.**

- **Préparation et vécu des séances plénières.**

- **Comptes rendus à leurs camarades, et mise en valeur de leurs découvertes et de leurs travaux.**

- **Voyage de fin de mandat à Strasbourg.**

ORGANISATION DU CMEJ



Elections et campagnes

- Présentation dans les classes
- Campagne d'un mois
- Elections
- Installation du CMEJ : présentation du projet « CMEJ 2013-2015 » aux familles et partage d'un moment de convivialité, en 2013 et en 2014.
- 3 commissions : répartition équitable et aléatoire la première année, répartition par choix de projets la deuxième année.
- Réunion tous les 15 jours avec les enfants
- Réunion tous les mois entre les animateurs de commissions
- Séances plénières 2 fois par an

Comme au dernier mandat, nous ne demandons pas aux jeunes de faire campagne sur des envies de projets. Nous estimons qu'il est d'abord nécessaire que ces jeunes découvrent, observent et rendent compte pour mieux identifier ce que peut être la citoyenneté, celle de leurs camarades et les besoins de leur territoire.

Même si elle ne l'est pas, la première année pourrait paraître moins ludique, moins attractive que la deuxième année. L'accent sera porté sur l'intérêt de vivre une aventure commune, de découvrir sa ville à travers des reportages exploités par des moyens d'informations qui correspondent aux jeunes. L'organisation du mini séjour sera également un élément non négligeable pour motiver les jeunes à partager ces 2 ans de mandat. Cependant, cela ne doit surtout pas être l'unique motivation. La présentation des deux années de Conseil Municipal d'enfants sera accompagnée d'échanges et d'informations sur la définition de la citoyenneté et les possibilités à disposition du citoyen pour agir sur la vie de la cité.

La campagne portera alors sur sa propre motivation à vivre cette aventure, à faire partager des informations avec ses électeurs, à agir sur du collectif. Une fiche de candidature sera le support de la campagne de chacun. Cette fiche pourra être personnalisée par les jeunes, comme bon leur semble. La fiche doit aider les candidats à exprimer leurs motivations et leurs volontés tout en étant conviviale et personnalisable.

Quelles stratégies pour un bon fonctionnement

- Rôle bien identifié des animateurs de commission :
  - ✓ Convoquer les enfants élus à chaque réunion
  - ✓ Préparer l'ordre du jour et l'animation de la réunion
  - ✓ Vérifier l'adéquation entre l'idée de départ et l'avancée du projet (démarche de projet)
  - ✓ Faire le lien entre les enfants et les adultes
  - ✓ Faciliter le contact entre la commission et l'extérieur
  - ✓ Dynamiser la vie du projet
  - ✓ S'informer sur la vie de la cité et au-delà

- Rôle bien identifié des élus adultes :
  - ✓ Expliquer l'avancée des travaux du Conseil Municipal Adulte
  - ✓ Etre le lien entre le CMA et le CMEJ
  - ✓ Faciliter l'accès du CMEJ aux services municipaux
  - ✓ Relancer les attentes des enfants du CMEJ vis à vis du CMA
  - ✓ Il devra être informé de l'avancée des travaux, être accueilli comme une personne ressource sur la vie de la cité
  - ✓ Il ne devra pas être l'initiateur des projets du CMEJ.
  - ✓ Il devra veiller au respect des projets menés par les enfants et les jeunes.

- Relations régulières entre les structures scolaires et le CMEJ : présentation des différents projets au fur et à mesure de leurs évolutions sous forme de témoignage, d'expositions dans les écoles élémentaires et au collège.

- Relations régulières entre les jeunes élus et leurs électeurs : informations sous forme d'affichage, articles, blogs, ...

- Relation permanente avec les familles.

- Partenariat réel et efficace entre les élus jeunes et les élus adultes.

ECHEANCIER PREVISONNEL

- Octobre/novembre 2013 :

  Mise en place d'activités en éducation civique, à l'initiative des enseignants, dans le cadre des programmes scolaires, afin de sensibiliser les enfants sur les aspects sous-tendus par l'élection d'un Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. Deux thématiques essentielles seront abordées : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et la notion de citoyenneté.

- Du 5 au 14 novembre 2013 :

  Intervention dans les classes, présentation du projet.

- 15 et 18 novembre 2013 :

  Dépôt des candidatures.

- Du 18 au 20 novembre 2013 :

  Préparation de la campagne avec les candidats : création d'affiches.

- 21 novembre 2013 :

  Affichage des candidatures.

- Du 25 novembre au 3 décembre 2013 :

  Campagne électorale

- 9 décembre 2013 :

  Election du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes avec proclamation des résultats à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

- 11 décembre 2013 à 18h30 :

  Installation du CMEJ à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire en séance plénière

- 8 janvier 2014:

  Première réunion du CMEJ, à l'Hôtel de ville.
  Jeu : « à la découverte de ta commune ».

- Janvier à Juin 2014 :

  Mise en vie de la première année du projet CMEJ 2013-2015.

- Eté 2014 :

  Mini Séjour

- Septembre 2014 à Juin 2015 :

  Suite du projet CMEJ 2013-2015

- Fin Août 2015 :

  Voyage de fin de mandat, à Strasbourg.

Présentation du CMEJ dans les classes, candidature, élection

Cette présentation est divisée en 5 phases :

1. Apprentissage de la notion de « droits de l'enfant », réalisé en temps scolaire par les professeurs.
2. Intervention dans les classes des animateurs du CMEJ pour échanger et remplir la fiche « candidat au CMEJ » qui sert de support à la discussion.
3. Préparation de la campagne.
4. Affichage de la campagne.
5. Elections.

1) Apprentissage des droits de l'enfant et notion de citoyenneté :

Dans les classes, les droits de l'enfant sont abordés : qu'est-ce que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ? Qui l'a écrite ? Qui l'a signée ? Quels sont les articles et à quoi servent-ils ?

Il y a possibilité de s'appuyer sur des vidéos fournies par l'ANACEJ qui présentent la notion de citoyenneté, …

2) Intervention dans les classes par l'animateur du CMEJ :

- Intervention en classe d'une durée de 1h00 à partir d'un extrait vidéo de l'ANACEJ.
- Discussion autour de la notion de citoyenneté, d'engagement.
- Présentation de ce qu'est un conseil municipal
- Présentation du projet CMEJ 2013 – 2015.
- Nous présenterons aussi les contraintes demandées aux jeunes : réunion 2 fois par mois, le mercredi.
- Des anciens conseillers municipaux enfants sont invités à partager leur expérience.
- Présentation de la fiche « candidat au CMEJ ».
- Discussion autour des éléments qui composent la fiche.
- Tous les enfants et jeunes remplissent la fiche.
- Echange autour de ce que chacun a écrit à propos des 4 points principaux.
- La fiche « candidat au CMEJ » est récupérée par l'animateur.
- Une fiche candidature avec signature des parents est donnée aux jeunes ainsi qu'un livret : « CMEJ Mode d'Emploi ». Ils doivent faire signer la fiche par les parents s'ils souhaitent être candidat. Cette même fiche devra ensuite être ramenée au professeur pour les écoles primaires ou au principal du collège.

3) Préparation de la campagne :

Sur un temps périscolaire à définir, l'animateur du CMEJ rencontre les candidats par niveaux (CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème). Les candidats relisent leur affiche « candidat au CMEJ ». Ils la complètent en explicitant leurs réponses, en développant sur leur motivation à vivre cette aventure.

4) Affichage de la campagne

L'animateur expose les fiches « candidat au CMEJ » des enfants candidats.

5) Les élections peuvent avoir lieu.

MATERIEL NECESSAIRE POUR LES ELECTIONS

- Livrets « Découverte de ta commune »
  Quantité : 40

- Cartes d'électeur
  Quantité : autant que d'élèves

- Livrets « CMEJ, mode d'emploi »
  Quantité : autant que d'élèves

- Carte « Conseiller Municipal »
  Quantité : 30

- Affiches « CMEJ, nous on vote »
  Quantité : 20

- Fiche candidature avec autorisation des parents
  Quantité : autant que d'élèves

- Kit CMEJ : dossier avec agenda de la ville, plan d'Aire, bloc note, stylo.
  Quantité : 33